

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Compte rendu de la Réunion du Mardi 22 mars 2011

Présents : M. JOUIN, Mmes GAVA, MARTINEAU CORBINEAU et VALNET,
Mmes BRINON-BOUCHET, PUDEPIÈCE, et GALEY ; MM. DESNEUX et DELALÉ,
représentants des familles,
Mmes LALLIER et LIAUME représentantes des résidents,
Mmes DEVERGNE et MARAIS, représentantes du personnel.

Excusés : M. AUDIGOU ; Mme DEMOUSSIS et M. GUIET, représentants des familles

La séance débute à 14h40.

Approbation des Procès Verbaux des CVS en date du 20 septembre
et du 23 novembre 2010 :

Les procès verbaux des deux précédents Conseil de la Vie Sociale
sont approuvés à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Départ de la psychologue : Mme CHOU a quitté ses fonctions
de psychologue après cinq mois de présence au sein de notre
établissement d'un commun accord avec la Direction. L'absence
de Médecin Coordonateur était un handicap, ces deux postes étant
liés, tant qu'il n'y aura pas de Médecin Coordonateur, il n'y aura
pas de psychologue et il n'y a actuellement pas de candidature.
Mme BRINON demande pourquoi il y a tant de difficultés à recruter
le poste de Médecin Coordonateur. Cela s'explique par le fait que
d'une part les médecins généralistes qui interviennent dans
l'établissement y ont des collègues ainsi que des patients et d'autre
part, les praticiens hospitaliers ne sont en général pas intéressés
par cette fonction.
Mme GAVA rappelle que si un résident nécessite un entretien avec
un psychologue, les familles peuvent se tourner vers le Centre
Médico-Psychologique de la ville de Tours, l'établissement a avec
eux un partenariat.

M. DESNEUX demande comment sont diagnostiqués les malades Alzheimer s'il n'y a pas de psychologue et si seuls les troubles de la mémoire sont pris en compte. Mme MARTINEAU explique que le diagnostic est posé par un neurologue.

En ce qui concerne le Girage, Mme VALNET précise que ce sont les médecins de la Sécurité Sociale et du Conseil Général qui sont intervenus en collaboration avec les équipes qui encadrent les résidents au quotidien lors du dernier Girage du mois de septembre 2010.

- Téléphone sans fil pour Mme CORBINEAU - animatrice : le service technique vérifiera si l'Autocom qui gère les lignes téléphoniques de l'établissement n'est pas saturé en nombre de D.E.C.T. (Digital Enhanced Cordless Telephone - lignes mobiles), ce qui posera problème pour lui en attribuer une.
- Rotation de l'équipe soignante : elle est actuellement en cours mais changer toutes les équipes en même temps n'est pas sans difficultés, les résidents perdent alors leurs repères. Cette rotation est prévue de manière régulière de façon à améliorer le bien-être des résidents et celui des équipes.
- Visite de l'unité Alzheimer : Mme GALEY et M. DESNEUX ont eu l'occasion, après avoir pris rendez-vous avec Mme VALNET, de visiter cette unité qu'ils ont trouvée parfaite, tant au niveau des couleurs choisies que de l'ambiance régnante. Mme GAVA ajoute qu'une infirmière de l'établissement est désormais référente de cette unité et que le travail effectué pour en améliorer les prises en charge est aujourd'hui très apprécié. Ils ont pour projet à court terme une sortie au marché de Montlouis le 7 avril et se sont réservés une parcelle de terre dans le parc pour aménager un jardin/potager.
La prise en charge au niveau de cette unité est individuelle et les animations, menées par les aides-soignantes et les aides médico-psychologiques sont planifiées chaque après-midi.
- Animation : Mme CORBINEAU reprend tous les grands moments de l'année (Pique-nique le 1^{er} juin, concert de l'école de

E.H.P.A.D - INTERCOMMUNAL

<< La Bourdaisière >>

musique de Montlouis le 22 juin, en octobre un thé dansant en dehors de l'établissement avec une vingtaine de résidents, en novembre le repas des anciens et au mois de décembre, la veillée de Noël). Par ailleurs, les ateliers pâtisserie sont remis en place et des lotos sont organisés tous les après-midis ou presque. Des grands lotos seront notamment organisés en avril, octobre et novembre cette année.

En ce qui concerne le jardin thérapeutique, le projet avance grâce à l'aide de bénévoles. M. DESNEUX a notamment confectionné des jardinières à hauteur de résident. Il en est ici vivement remercié.

L'atelier écriture commencera quant à lui ce vendredi 25 mars et ce pendant 6 semaines avec une intervenante puis Mme CORBINEAU prendra le relais.

Le petit journal ne parvient aux familles que vers le 15 du mois. Les animations du 1^{er} au 15 du mois suivant y seront donc désormais renseignées.

- Documents d'accueil : Les documents réglementaires (contrat de séjour, règlement intérieur, livret d'accueil) seront prochainement actualisés. Y seront mentionnées les informations relatives au Conseil de la Vie Sociale et à l'association des Amis de la Bourdaisière.
- Tarifification globale : Les cotisations mutuelle des familles pourraient être modifiées puisque les résidents n'auront plus de frais de médecin, de kinésithérapie ni de laboratoire. La dotation annuelle pour la tarification globale est de 1 500 € par résident. Après un premier bilan au 15 mars, l'établissement couvre les frais inhérents à ces dépenses. Un point sur les dépenses effectuées sera fait tous les quatre mois, soit le premier au 30 avril.
- Investissements 2011 : M. DELALÉ a le sentiment qu'il n'y a pas de volonté à remettre le parc comme il était avant, avec des bancs, des petites tables ou des fauteuils dans le parc. Mme GAVA répond que les bancs en bois sont trop détériorés et que ceux en

pierre sont sales et sans dossier. Elle tient à rappeler que deux tonnelles ont tout de même été achetées en 2010 pour améliorer le quotidien des résidents et leur permettre de déjeuner sur la terrasse extérieure. M. JOUIN précise que les 2 500 € prévus en investissement jardin pour 2011 seront dépensés.

- Projet de reconstruction : Le marché pour le choix de l'Assistant Maître d'Ouvrage (A.M.O) est désormais lancé dans le cadre de la reconstruction de la Bourdaisière. En ce qui concerne les crédits, le Conseil Général apportera une subvention d'environ 3 millions d'euros pour mener ce projet. Le programme de la reconstruction s'échelonne donc entre 2012 et 2015.

- Questions diverses :

- le groupe électrogène sera installé dès demain avec une coupure de courant prévue entre 14h00 et 17h00.

- du matériel n'est pas remis en place après le ménage dans les chambres (fauteuils déplacés, sonnettes non remises en place...). Mme GAVA précise que l'information sera communiquée aux agents concernés.

- les absences de certains résidents, bien que signalées par les familles à l'avance, ne sont pas bien communiquées puisqu'il arrive que le résident ne soit pas prêt à l'heure du départ. Les transmissions seront améliorées. On note par ailleurs que les noms des référents de chaque étage ont finalement été affichés comme le souhaitaient les familles.

M. DESNEUX tient à signaler que lors de la dernière permanence du Conseil de la Vie Sociale il n'y a pas eu de reproches de la part des familles, il constate ainsi un meilleur fonctionnement de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la date du prochain conseil est fixée au mardi 6 septembre 2011 à 14h30.

La séance est levée à 16h00.

